

## Aubrac 2040 : vers une croissance généreuse, sociale et participative

### Aubrac 2040 : vers un développement local des communes

#### Résumé de la commande

Notre diagnostic de territoire a été commandé par la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (DDT12) et par la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac. Deux architectes-conseils auprès de la DDT 12 ont été nos interlocuteurs et ont fait le lien entre la commune et nous. Il s'agit dans ce diagnostic de questionner l'avenir de la commune dans un contexte de décroissance démographique et économique très marqué sur le territoire.

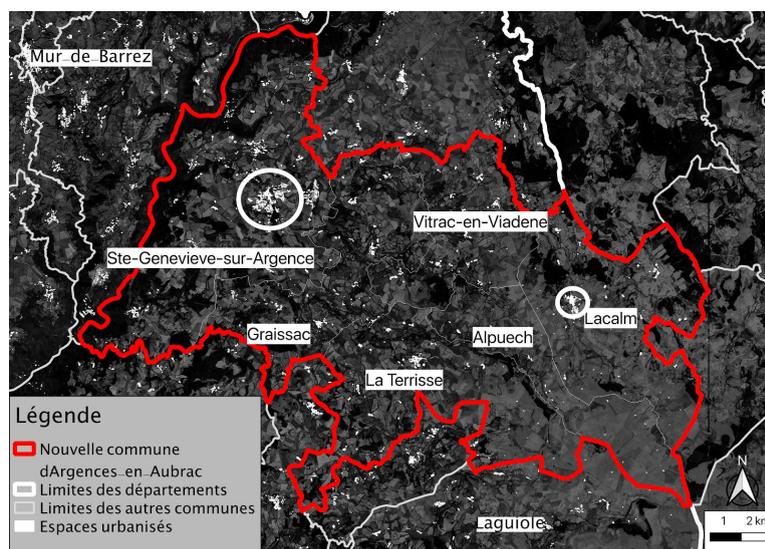
#### Une commune rurale aux nombreuses ressources, confrontée à des problématiques d'enclavement et de décroissance démographique

Le plateau de l'Aubrac est un territoire riche, sur le plan naturel et humain, connu pour ses paysages et ses traditions culturelles. Argences-en-Aubrac est une commune nouvelle issue d'un **regroupement de six communes** (Lacalm, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Graissac, Vitrac-en-Viadène, La Terrisse, Alpuech) en 2016. Sainte-Geneviève-sur-Argence étant l'ancien bourg-centre et le plus peuplé (986 habitants sur les 1648 de la commune), il concentre la majeure partie de l'activité. Argences-en-Aubrac est un **territoire enclavé** du fait d'une distance importante aux principaux pôles urbains de la région et d'une desserte en transports en commun quasi-inexistante (première autoroute à 45 min, première gare à 1h). *"Cette situation de manque de de desserte spatiale est généralement considérée comme un handicap et est vécue comme*



Source : Thomas Avakian, atelier Aubrac 2040

*un enfermement, mais elle peut aussi avoir un rôle protecteur<sup>1</sup>* : dans le cas d'Argences-en-Aubrac, l'enclavement peut aussi jouer un **rôle fédérateur et créateur de communauté**. Seulement, la taille de cette communauté diminue au fil des dernières années : la commune fait face à un problème de décroissance démographique et d'une vacance croissante du bâti.



<sup>1</sup><http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/enclavement-de-senclavement>

## Les ressources : la culture commune du territoire

Malgré ces difficultés, la commune compte sur des **ressources territoriales naturelles et humaines** valorisées et valorisables, pour se développer. On pense aux ressources paysagères, aux eaux, aux forêts, mais également au patrimoine bâti caractéristique de l'identité aubracienne, ainsi qu'aux qualités humaines et l'esprit collectif. Néanmoins, *“le terme de ressource sous-entend l'usage, car une ressource n'existe que si on l'utilise”* (Magnaghi, 2018, *Métropolitiques*, p. 3<sup>2</sup>). Ces nombreuses entités constituent donc des ressources selon qu'elles sont plus ou moins utilisées et valorisées par les populations (résident-e-s, visiteur-euse-s). Derrière les ressources territoriales, se cache ainsi l'enjeu de leur appropriation par les habitant-e-s, pour en faire un levier de développement auto-alimenté et créateur de communs.

À Argences-en-Aubrac, comment les ressources territoriales peuvent-elles permettre un développement local créateur de communs ?

Du fait du jeune âge de la commune d'Argences-en-Aubrac, l'enjeu de la création de communs par une appropriation collective des ressources locales paraît central. Les communs sont, à notre sens, des ressources collectivement utilisées et dont l'appropriation est partagée par les habitant-e-s. Ces ressources appropriées et co-utilisées incarnent la culture commune aux six bourgs et peuvent permettre un développement local basé sur des ressources déjà disponibles sur le territoire. Par exemple, les plateaux de l'Aubrac constituent une ressource commune que tous les acteur-ice-s valorisent et s'approprient. Le moment de la *davalada*

<sup>2</sup><https://metropolitiques.eu/Les-territoires-du-commun.html>

-randonnée commune à travers les paysages du plateau- est la démonstration de l'appropriation collective d'une ressource (les habitant-e-s sont bénévoles et participent à ce moment) et de cohésion sociale (échanges entre agriculteur-ice-s et non-agriculteur-ice-s).

## MÉTHODOLOGIE

Initialement, ce diagnostic devait s'articuler autour d'un workshop sur place d'une durée d'une semaine. Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, nous avons dû adapter notre méthodologie.

Elle s'est construite autour de trois axes principaux. Le premier est un **travail de recherche de données quantifiées et cartographiées** qui nous a permis l'ébauche d'un premier diagnostic. Dans un second temps, des **lectures de travaux scientifiques sur le développement local**, nous ont fourni un cadre pour étayer notre problématique autour du prisme du développement local souhaitable. Ce cadre a ensuite guidé notre troisième axe : **notre enquête qualitative par entretiens**.

### Un travail d'enquête à distance : 20 entretiens semi-directifs

20 interrogé-e-s
70% d'hommes
Âge moyen : 53 ans
50% habitent Argences-en-Aubrac
50% sont membres d'une association de la commune

Sans accès possible au terrain, nous avons donc dû nous référer aux représentations et discours des gens qui occupent le territoire. Pour cela, nous avons mené vingt entretiens semi-directifs. Notre travail d'enquête a été guidé par la volonté de confronter les points de vue entre les acteur-trice-s institutionnel-le-s et les habitant-e-s ainsi qu'entre les habitant-e-s des six bourgs.

Malgré des représentations divergentes, le sujet de la richesse et de la pluralité des

ressources du territoire est conscientisé et partagé par tou-te-s les enquêté-e-s. Cela nous a encouragé-e-s à travailler sur les ressources territoriales comme un potentiel levier de développement local créateur de communs.

## RÉSULTATS

Nous avons donc inscrit notre diagnostic dans une idée de développement local souhaitable propre à Argences-en-Aubrac. On entend par “souhaitable” un développement mesuré, respectueux de l’environnement et des identités propres au territoire. Il pourrait être appréhendé par le partage des ressources territoriales communes et leur valorisation, sous le prisme de la création de communs et donc de la cohésion entre les citoyens et entre les bourgs. Ce modèle de développement s’inscrit dans un contexte communal disposant d’une grande force associative et une capacité d’action collective. Ce qui nous intéresse à propos des ressources, c’est **l’appropriation et l’usage collectif qui en est fait**.

Les résultats de ce questionnaire sont structurés en trois parties :

1. **Un développement local qui s’appuie déjà sur des ressources territoriales communes ;**
2. **Des ressources communes et créatrices de commun à valoriser davantage ;**
3. **Le regroupement communal : un outil de développement du territoire inégalement identifié.**

### 1. Un développement local qui s’appuie déjà sur des ressources territoriales communes

Quelle que soit la commune où ils et elles habitent, les habitant-e-s d’Argences-en-Aubrac sont unanimes pour citer **l’environnement et le cadre de vie** comme l’atout principal de leur territoire : *“Je me sens bien dans ces paysages, [...] la montagne, les arbres, on a beaucoup de*

*chance.”* (une habitante de Lacalm). Nous avons ainsi distingué deux types de ressources : les ressources naturelles comme les **paysages, l’eau, le bois ou encore le changement climatique**, et les ressources humaines comme **l’esprit collectif et d’initiative** particulièrement présent dans le territoire, le patrimoine bâti, l’identité d’un terroir de qualité de l’Aubrac et sa proximité avec des sites touristiques reconnus. Ces ressources constituent le ciment et la culture partagée de la commune nouvelle. Effectivement, les citoyens ont conscience des ressources territoriales et de leur potentiel de valorisation.

### 2. Des ressources communes et créatrices de commun à valoriser davantage



Source : Média12.fr

Cependant, certaines de ces ressources territoriales communes sont, selon nos entretiens, insuffisamment valorisées alors même qu’elles pourraient permettre de renforcer la création de communs et le sentiment de cohésion à Argences-en-Aubrac. C’est notamment le cas des **ressources naturelles** sur lesquelles s’appuient les activités touristiques. Certaines pourraient être davantage aménagées, comme les **chemins de randonnée**. Le bâti, en tant qu’élément commun du territoire, pourrait aussi être plus valorisé pour renforcer l’identité locale et l’attractivité du territoire. On pense aux vieilles **bâtisses délaissées** et dépeuplées dans plusieurs bourgs et particulièrement à Alpuech. On cite également les **burons**, ces maisons typiques du plateau de l’Aubrac, isolées et loin des réseaux. De la

même façon, les **lieux de sociabilité** qui manquent aux habitant·e·s pourraient être un enjeu d'animation territoriale et de cohésion sociale. Enfin, **l'esprit collectif et d'initiative** des acteur·trice·s du territoire représente une opportunité de nouveaux modèles économiques. Ces ressources communes au territoire, davantage valorisées, renforceraient le cadre commun aux six bourgs et satisferaient les désirs citoyens d'amélioration du cadre de vie et d'attractivité de leur territoire.

### 3. Le regroupement communal : un outil de développement du territoire inégalement identifié

Dans une perspective de création des communs, l'outil du regroupement communal comme levier de développement local fait débat. Le sentiment d'intégration au sein de la commune nouvelle varie en fonction des communes que l'on habite à Sainte-Geneviève ou à Lacalm par exemple. Lors de nos entretiens, le spectre de rivalités entre ces communes s'est assez vite dessiné : *“Vous allez à Sainte-Geneviève à Noël, vous avez tout un tas de décors dans le village, okay très bien. Vous venez dans un hameau comme le nôtre, où passent 10 à 20 fois plus de gens de l'extérieur, rien ! Rien n'est fait”*.

**Perception et répartition factuelle des services à Argences-en-Aubrac**

	Vitrac	Graissac	Lacalm
Faits	Associations Permanence de la mairie	Associations Permanence de la mairie	École, associations, permanence de la mairie, bureau de poste, épicerie, hôtel, garage
Perception	Plus de services qu'avant, mais centralisés sur Ste-Geneviève	<i>“... permet que tout le monde ait les mêmes services”</i>	<i>“Il n'y a rien”</i>

Ces diversités de perception se retrouvent également dans d'autres domaines, comme les services publics dans la commune. Sur le plan du développement local, si le regroupement communal apparaît pertinent (notamment pour les acteur·ice·s institutionnel·le·s) pour porter des projets de territoire plus ambitieux, il semble parfois être insaisissable par certain·e·s citoyen·ne·s. *“Je sais pas si ça a simplifié les choses le regroupement”* raconte cette habitante de Lacalm, tandis que la maire de la commune relate que *“la commune nouvelle aujourd'hui est reconnue en tant que partenaire par les institutions à la fois départementale, régionale et nationale”*.

Le regroupement communal pourrait finalement permettre le renforcement d'une culture commune sur un territoire vaste (plus de 150 km<sup>2</sup>) et divisé en six bourgs historiques et en catégories d'acteur·ice·s (institutionnel·le·s et citoyen·ne·s). En revanche, cet outil de création de communs demande une meilleure appropriation et compréhension citoyennes.

#### En conclusion :

Des ressources davantage valorisables sont disponibles sur le territoire pour permettre de renforcer le commun, à l'image du bâti. Il constitue l'identité locale dans laquelle chacun·e se reconnaît, sa rénovation pourrait être source d'attractivité résidentielle et touristique.

Le développement local par la valorisation des ressources est freiné par l'inégal sentiment d'appartenance à la commune nouvelle. On constate un écart entre la répartition factuelle des ressources (surtout entre Lacalm et Sainte-Geneviève-sur-Argence) et les représentations subjectives à Lacalm (“isolé”, “non-représenté”...). Ce sentiment peut faire écho à une rivalité et symbolique entre les deux communes.

**Commanditaires** : commune d'Argences-en-Aubrac, Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron

**Étudiant·e·s participant·e·s** : Thomas AVAKIAN, Soline BEAUCHAMP, Paul CHAMBRIAND, Marie JEAN-JEAN, Chloé LAMBIN, Clara MARGOT, Théo RAMIERE, Marine TASTAYRE, Adeline TAVET

**Encadrant·e·s** : Corinne LARRUE, Emmanuel MUNCH